



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1071

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à l'association Action'elles pour son programme d'actions 2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

**Séance publique du 2 novembre 2009****Délibération n° 2009-1071**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à l'association Action'elles pour son programme d'actions 2009**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

*Le contexte général*

Favoriser la création d'entreprise constitue un levier d'intervention significatif en matière de renouvellement du tissu économique local, de développement de l'emploi et d'affirmation du dynamisme de l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise développe Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat, politique globale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises. La communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Aujourd'hui, pour faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe et sur la base des acquis obtenus depuis 2004, l'objectif principal est de maintenir et de développer sur l'ensemble de l'agglomération une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Pour répondre à cet objectif et donc aux enjeux qui y sont liés, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant en matière de création d'entreprise s'engagent par un travail important de professionnalisation et de mise en réseau pour consolider et garantir une offre de service de qualité et de proximité, pour assurer la pérennisation et le développement des jeunes entreprises créées (suivi post création), et pour accentuer le développement international de Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat porteur de rayonnement et de retombées économiques.

L'action d'associations intervenant spécifiquement auprès du public féminin représente un enjeu important sur l'agglomération : le pourcentage de femmes créatrices d'entreprises dans l'agglomération lyonnaise s'élève à environ 35 % contre 26 % aux niveaux national et régional.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Action'elles, membre de Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat.

*Présentation de l'activité d'Action'elles.*

Action'elles conduit une double mission :

- promouvoir l'entrepreneuriat auprès des femmes,
- accompagner les femmes chefs d'entreprise lors des premières années d'existence de leur entreprise.

Afin de répondre à ces objectifs, Action'elles mène plusieurs types d'actions : organisation ou participation à des événements relatifs à l'entrepreneuriat (salons, colloques, groupes de réflexion, etc.),

animation de formations ou de permanences pour les créatrices d'entreprise, coordination d'ateliers d'échanges d'expérience.

#### *Bilan d'action pour l'année 2008*

- Evolution du nombre d'adhérentes (dirigeantes bénéficiant du suivi post-crédation)

L'association a enregistré une forte croissance du nombre d'adhésions en 2008 avec 216 adhérentes (+ 28% par rapport à 2007), sur un objectif initial de 200 adhésions.

- Actions d'animation et formation

Action'elles a organisé 30 ateliers d'échanges et de formation en 2008 (contre 34 en 2007) ayant réuni près de 204 participantes (contre 240 en 2007). L'association a également organisé une formation commerciale de deux demi-journées.

Action'elles a accompagné 136 femmes chefs d'entreprise dans le cadre du suivi post création (participation aux ateliers plus entretiens individuels).

Par ailleurs, sur l'année 2008, 40 porteuses de projet ont bénéficié d'un accompagnement individuel jusqu'à la création effective de leur entreprise. Ce chiffre est en progression par rapport aux années précédentes (35 projets ont été accompagnés jusqu'à la création en 2007) mais reste en deçà de l'objectif initial de 65 accompagnements.

Afin de rompre l'isolement que la plupart des créatrices connaissent, Action'elles organise des grands diners et speed meeting pour que les chefs d'entreprise puissent échanger sur leurs expériences, leurs difficultés, leurs succès et même parfois établir des relations commerciales. En 2008, Action'elles a réuni plus de 365 personnes lors de 10 soirées.

- Actions de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat

Action'elles a participé à plusieurs salons en 2008 (Salons des Entrepreneurs de Paris et Lyon, Salon de la Micro entreprise, Forum Génération Entreprendre à Marseille, etc.). Lors du salon des entrepreneurs de Lyon, Action'elles a animé et financé une conférence sur le thème "Réussissez votre création d'entreprise au féminin, les pièges à éviter" à laquelle près de 230 personnes ont assisté. De plus, plusieurs articles de presse sont parus cette année (Le Progrès, le Journal des Entreprises, le journal La Croix, etc.)

- Implication dans le réseau

Conformément à la charte Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE), Action'elles réoriente systématiquement les créatrices qu'elle ne peut accompagner vers les autres membres du réseau.

Action'elles participe par ailleurs activement à la démarche de professionnalisation-labellisation. Action'elles a été labellisée L\_VE en juillet 2007 et contribue à la base de données commune et à la communication du réseau.

#### *Perspectives 2009*

- Suivi des jeunes dirigeantes d'entreprise

- . augmentation du nombre d'adhérentes (objectif de 250 en 2009),
- . pérennisation des soirées et speed-meeting,
- . organisation de 34 ateliers d'échanges et de formation réunissant au moins 150 participantes,
- . accompagnement de 65 dirigeantes d'entreprise au minimum,
- . mise en place d'un parcours modulaire pour les femmes en projet, assuré par des chefs d'entreprise confirmés : positionnement stratégique-étude de marché, montage du plan financier, choix du statut juridique, présentation du dossier banque et présentation orale devant un jury.

- Implication dans le réseau

- . mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien du label sur le long terme,
- . alimentation de la base de données commune,
- . affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menée par l'association.

- Actions de sensibilisation et de communication

- assurer une présence renforcée d'Action'elles dans l'ensemble des manifestations relatives à l'entrepreneuriat pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et le dynamisme de l'agglomération lyonnaise dans ce domaine (présence aux Salons des Entrepreneurs de Paris, Lyon et Nantes). En 2009, Action'elles se donne pour objectif de faire la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes (moins de 26 ans).

*Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation*

Afin de poursuivre les actions engagées en 2008 et de pérenniser l'action d'Action'elles au sein du dispositif Lyon, Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 10 000 € en 2009, dans le cadre d'une convention annuelle de partenariat.

La réalisation du plan d'action prévu ci-dessus sera évaluée sur la base de critères prévus dans le cadre de la convention.

*Budget prévisionnel 2009*

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
locations immobilières	21 120	subventions d'exploitation	145 760
frais de fonctionnement	34 000	<i>dont Communauté urbaine</i>	<i>10 000</i>
rémunérations	90 025	cotisations	32 385
communication	17 500	participation ateliers	12 500
honoraires	32 000	prestations de services	4 000
<i>total</i>	<i>194 645</i>	<i>total</i>	<i>194 64</i>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € à profit de l'association Action'elles pour son programme d'actions 2009.

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et Action'elles définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757, selon l'échéancier suivant :

- 8 000 € en 2009,
- 2 000 € en 2010.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.**